

PLOULEC'H *Mag*



SALLE MULTIFONCTIONS : ÇA SE PRÉCISE



SOMMAIRE

ÉDITO	p 3
SALLE MULTIFONCTIONS	p 4-5
EAU ET ASSAINISSEMENT	p 6-7
CADRE DE VIE	p 8
SOCIAL	p 9
AMENAGEMENTS	p 10
ACTUALITE ADMINISTRATIVE	P 11
VIE ASSOCIATIVE	p 12-13-14
CONSEILS MUNICIPAUX	P 16-17
EN BREF	P 18

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Tél. : 02.96.46.10.00 Fax : 02.96.37.14.50

E-Mail : mairieploulech@wanadoo.fr

site web : www.mairie-ploulech.fr

Du 1^{er} Septembre au 30 Juin

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi 8 H 30 - 12 H 00 et 13 H 00 - 17 H 30

Vendredi 8 H 30 - 12 H 00 et 13 H 00 - 16 H 30

Samedi 9 H 00 - 12 H 00

Du 1^{er} Juillet au 31 Août

Lundi, Mercredi 8 H 30 - 12 H 00 et 13 H 00 - 17 H 30

Mardi, Jeudi 8 H 30 - 12 H 00 (fermée l'après-midi)

Vendredi 8 H 30 - 12 H 00 et 13 H 00 - 16 H 30

Fermée le Samedi

PERMANENCES DES ÉLUS

Maire : Michel DEVALLAN

sur rendez-vous le jeudi, le vendredi et le samedi matin

Adjoints :

1^{er} adjoint : Emile LE QUEMENT urbanisme & bâtiments communaux

Sur rendez-vous

2^{ème} adjointe : Joëlle BOLLORÉ affaires scolaires & jeunesse

Sur rendez-vous

3^{ème} adjoint : Jean ROUXEL aménagement & développement durable

Sur rendez-vous

4^{ème} adjointe : Emmanuelle CORNIC affaires sociales

Sur rendez-vous

5^{ème} adjointe : Martine LETELLIER vie associative & sports

Sur rendez-vous

Ce bulletin est respectueux de
l'environnement. Il est imprimé
avec des encres naturelles et sur du
papier certifié PEFC.





Michel DEVALLAN



Emile LE QUEMENT



Joëlle BOLLORE



Jean ROUXEL



Emmanuelle CORNIC



Martine LETELLIER



Remy POMMELLEC



Michel FIZANNE



Pierre CORNILLAT



Gilles LE BRUN



Gérald CUZIAT



Jean-Michel BOETE



Jean-Jacques ABGRALL



Jean-Luc LE RHUN



Gilbert LE BOT



ÉDITO

Il est toujours agréable de rédiger un éditorial de fin d'année et d'arriver à la période des vœux. En effet, c'est le moment des bilans, des rétrospectives et des synthèses d'une année.

Au fil des pages du bulletin, s'égrène la vie de notre commune avec ses joies et ses peines, ses temps forts et ses périodes un peu moins denses.

Une commune, finalement, c'est comme une famille ! Et tout comme une famille, il faut protéger sa commune dans tous les sens du terme.

Soyez persuadés que c'est ce que vos élus, au quotidien, dans l'intérêt général, font : Protéger votre et notre commune ! Pour cela, ils donnent de leur temps, de leur énergie, de leurs compétences et parfois de leur santé. C'est pour cette raison qu'ils ne méritent qu'une chose, que vous les aimiez ou pas, c'est le respect.

Protéger sa commune, c'est prendre position sur un argumentaire construit, c'est défendre ses habitants, c'est mener des combats, que l'on gagne ou que l'on ne gagne pas...

Alors, voilà, si je dois faire un bilan de l'année 2013, je dirai qu'elle a été faite de coups de cœur, de coups de colère, de joies et de peines, de critiques aussi... Mais quand on est élu, il faut savoir qu'on ne peut pas plaire à tout le monde et heureusement sinon ce serait bien terne.

Pour vous tous, acteurs associatifs, économiques, pour vous, citoyens de Ploulec'h, je ne peux souhaiter que le meilleur. Face aux diverses situations difficiles, pénibles voire tragiques que vous vivez, je vous souhaite de trouver les forces en vous et auprès d'autrui pour en sortir plus fort.

En attendant je vous transmets mes bons vœux pour l'année qui s'annonce et je me permets de vous souhaiter de passer de très belles fêtes de fin d'année, de profiter pleinement de ces instants de bonheur en famille avec vos proches.

J'ai une pensée pour les personnes qui seront éloignées des leurs pour diverses raisons et je leur adresse toute mon affection.

Portez-vous bien.

Michel DEVALLAN,
Maire de PLOULEC'H

Commune de 1730 habitants, partagée entre ses origines rurales et sa vocation de commune péri-urbaine, Ploulec'h est la porte d'accès des plages et des communes touristiques du sud-ouest du Trégor.

Le centre historique de Ploulec'h présente un ensemble église, mairie, maisons de caractère, mais se trouve dépourvu de place publique et de commerce. Le bourg s'est développé depuis le rond point du détour du Yaudet de part et d'autre de sa rue principale, en plusieurs rideaux de lotissements. La réalisation de la salle multifonctions s'inscrit dans une perspective de développement et d'aménagement du bourg.



Les équipements de Ploulec'h

La commune possède actuellement à destination des activités et associations :

- une petite salle polyvalente avec cuisine
- une salle des fêtes avec cuisine
- un local dans l'ancien presbytère
- des locaux dans la maison, route de Kerissy

Cet ensemble de petits locaux ne peut plus répondre aux exigences nécessaires tant des particuliers, que de nos nombreuses associations qui souhaitent pouvoir rassembler en un même lieu fonctionnel et économique les groupes toujours plus nombreux de personnes motivées par ces activités.

- la salle des sports abrite les activités sportives
- des boulodromes, dont un couvert situé devant la salle polyvalente, permettent d'accueillir des compétitions
- un stade situé au nord du bourg
- l'école située entre la salle des sports et la mairie

Les besoins exprimés

La commission municipale dédiée au projet de salle festive s'est réunie chaque semaine depuis septembre 2011.

Elle a procédé à une analyse systématique des points qui ont permis d'identifier et atteindre quatre cibles distinctes et interdépendantes.

Ces cibles charpentant cette réflexion sont les suivantes :

1. Volet « urbanisme » : intégration de toutes les problématiques allant du foncier et des règlements d'urbanisme à l'harmonisation de ce projet ;
2. Cible « culturelle et fonctionnelle » : ce qui a permis de cerner ces aspects, c'est la rencontre de la totalité des associations et la visite de différents sites.
3. Cible « organigramme et surfaces » : a précisé les fonctions accueillies et détaille les relations de l'ensemble fonctionnel, ses volumes et ses surfaces ;
4. Cible « financière » : intégrée dans chacune des trois précédentes cibles.

2 projets en 1

Les besoins peuvent être résumés ainsi :

Une salle festive destinée pour l'essentiel de son activité au public de Ploulec'h et **un auditorium** à vocation intercommunale pour répondre aux attentes des acteurs culturels du territoire et combler le manque manifeste d'équipements de cette nature.

Les avantages de cette double fonctionnalité, c'est la **mutualisation des espaces** (parking, accueil, espace scénique...) afin de **réduire le coût de construction et de fonctionnement** et de réaliser un équipement unique sur le département permettant d'organiser des manifestations utilisant le potentiel des deux salles.

Un projet d'équipement public

- **parking de 125 places** dont 7 pour les personnes à mobilité réduite
- aire de **stationnement pour 3 cars**
- conservation des **talus pour protections acoustiques**
- **programmation pour tous** : spectacles pour enfants, concerts, théâtre
- équipement **accessible** pour tous
- **bâtiment modulable** et adaptable selon les envies : scène commune et réversible pour la salle festive et auditorium, salle festive extensible sur le foyer grâce à une cloison mobile



SALLE MULTIFONCTIONS : PLOULEC'H/LTA

Un projet d'équipement intégré

- insertion paysagère
- espaces publics extérieurs conviviaux
- création d'un pôle attractif pour le bourg
- maillage de liaisons piétonnes
- mutualisation des parkings avec la salle des sports
- intégration environnementale :
 - orientation et compacité du bâtiment
 - architecture bioclimatique
 - bâtiment fortement isolé (thermiquement, acoustiquement)
 - gestion des eaux pluviales à la parcelle
 - stationnement essentiellement « perméable »

Un projet d'équipement culturel

- un **auditorium** de 177 places
- une **salle festive** de 221 m² avec une cuisine
- une **scène réversible** pouvant servir aux deux salles et ses locaux annexes : hall d'accueil, bar, loges, rangements ...



les surfaces

auditorium	204,5 m ²
salle festive	221 m ²
foyer	91 m ²
configuration salle + foyer:	312 m ²

Une opération financée

Dans un contexte de diminution des dotations de l'Etat, la **solidarité intercommunale** est de mise.

La **mutualisation des moyens et des financements** permet de réduire les coûts, diminuer l'emprunt, conserver une situation financière saine.

La réalisation de ce projet pose de manière centrale la question de **l'intérêt communautaire**.

Sa spécificité le rend porteur de sens. **Le montant de la salle multifonctions est de 2,65 M euros.**

Dépenses			Recettes		
Nature	%	Montant estimatif HT	Nature	%	Montant estimatif
Maître d'œuvre	9,0%	238 040 €	Subventions : DRAC, Conseil Régional, Conseil Général	26,3%	700 000 €
Etudes diverses	2,6%	70 000 €			
Construction bâtiment	77,9%	2 070 000 €			
Aménagement parking	3,8%	100 000 €	Financement local : Commune de Ploulec'h et Lannion-Trégor Agglomération	73,7%	1 958 040 €
Equipement / matériel*	6,8%	180 000 €			
TOTAL HT		2 658 040 €	TOTAL		2 658 040 €

*Hors acquisitions foncières

AMÉLIORATION DU RÉSEAU AEP

Fin 2012, le Syndicat Intercommunal du Léguer (SIL) a réalisé d'importants travaux de réhabilitation du réseau AEP (alimentation en eau potable) sur la commune de Ploulec'h dans le prolongement d'opérations similaires déjà initiées par le précédent comité syndical. En 2013, cette politique a été poursuivie sur le secteur de Croas Min et elle le sera aussi en 2014 sur le secteur du Yaudet.

La canalisation alimentant le réservoir du bourg était implantée sur des terrains privés sans convention de passage. Des propriétaires découvrent donc que le bien qu'ils viennent d'acquérir pourrait être grevé d'une servitude et ne l'acceptent pas ! Pas d'autre choix que de déplacer ladite canalisation ! L'opportunité a été saisie, pour **réhabiliter la conduite sur un linéaire de 560 mètres**. Ainsi, l'approvisionnement en eau de Ploulec'h a été amélioré (pression mieux gérée), la sécurité incendie renforcée (pose d'un nouveau poteau incendie) et le réseau pourra faire face à l'accroissement prévu de la population envisagé dans le PLU. De plus, 400 mètres linéaires du réseau antérieur pourront être désactivés.

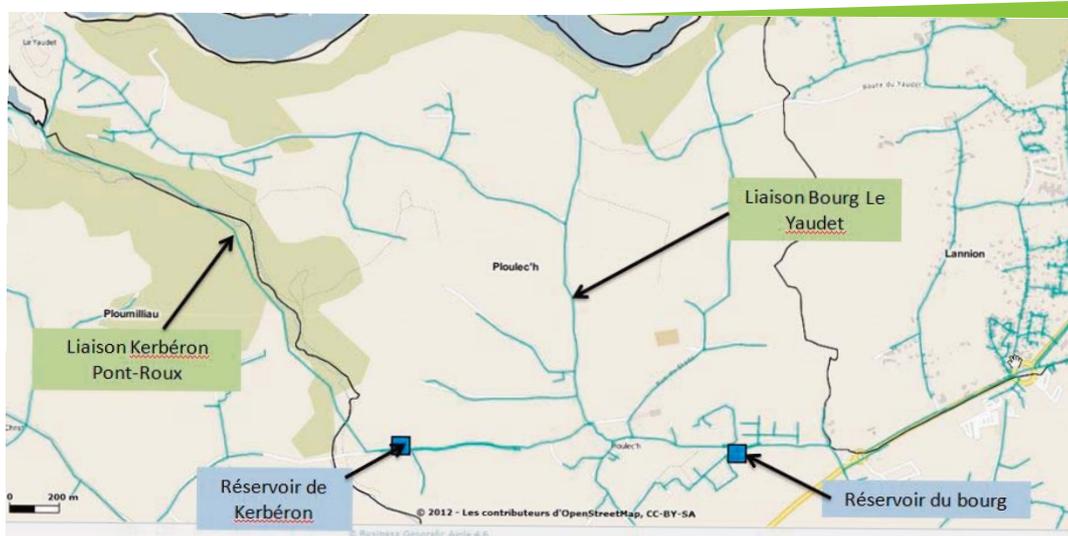
Cette politique sera poursuivie dans le futur avec à l'esprit les mêmes objectifs auxquels s'ajoute la nécessité d'une rationalisation du réseau. Exemple : suppression de la canalisation qui relie le réservoir de Kerbéron à Pont-Roux, canalisation qui date de la création du service et qui passe dans des milieux très difficiles d'accès (bois, prairies humides). Plusieurs fuites ont déjà été réparées sur ce tronçon vieillissant et son remplacement, en cas de maintien, aurait été inéluctable à court terme. Pour des raisons de défense incendie (alimentation du poteau en bas de la côte de Pont-Roux), cette suppression ne pourra se faire que lorsque la liaison allant du bourg de Ploulec'h à Pont-Roux aura été entièrement réhabilitée le long de la route du Yaudet. Deux tronçons doivent être améliorés : 250 mètres au niveau de Croas Min et les 400 derniers mètres dont la côte de Pont-Roux. Un chantier compliqué

mais nécessaire. Le réservoir de Kerbéron n'aura alors plus lieu d'être. L'illustration ci-dessous permet de mieux comprendre cette simplification.

Cette modernisation de nos réseaux s'effectue en étroite collaboration avec les services de LTA en charge de leur exploitation et de leur maintenance. Et nous saluons ici l'implication de ces agents qui ont à cœur de moderniser, d'optimiser, de fiabiliser, de sécuriser les structures qui leur ont été confiées. La tâche n'est pas simple. Ici ou là s'entendent des commentaires très critiques sur LTA, notamment sur la pléthore d'employés qui se tourneraient les pouces dans de multiples bureaux. Sait-on par exemple que les agents chargés de l'eau ont passé des nuits entières pour faire des tests et ainsi comprendre le fonctionnement des réseaux qui leur avaient été confiés dans un état parfois critique et avec des documents incomplets ?

Sait-on que ces gens traquent sans relâche les fuites d'eau, travail qui là encore s'effectue beaucoup la nuit lorsque la demande en eau est faible ? **Aujourd'hui, ce travail de fourmi commence à produire ses effets positifs.** La compréhension des réseaux est matérialisée par une documentation informatisée précise et les pertes par fuites se réduisent de jour en jour.

La rationalisation des réseaux est nécessaire afin de limiter les coûts de fonctionnement et d'entretien. Nous avons aujourd'hui à gérer les conséquences de la politique d'urbanisation du passé.





L'habitat dispersé en Bretagne est une spécificité régionale. Il est vrai que l'abondance des subventions antérieures a permis d'atténuer les coûts d'aménagement. Aujourd'hui, ces mêmes subventions se réduisent jusqu'à ne plus exister pour certaines. C'est donc à la collectivité d'assumer en totalité aujourd'hui les charges induites par une politique d'aménagement largement subventionnée hier. **Que coûte un mètre de réseau à réhabiliter ? Environ 150 euros !** Le patrimoine du SIL compte 71 km de réseau AEP et 35 km de réseau eaux usées ...

La politique des subventions a d'ailleurs ses limites. Tous les organismes qui les accordent trouvent l'origine des fonds qu'ils dispensent pour une part dans l'impôt direct ou indirect que versent les contribuables. Ce n'est donc pas de l'argent qui tombe miraculeusement du ciel ! Par ailleurs, il n'est pas inutile de rappeler que les budgets eau et assainissement doivent s'équilibrer et qu'ils sont alimentés par les redevances que paient les abonnés. **Le prix élevé de l'eau sur notre territoire trouve pour partie son explication dans des réseaux complexes, peu denses, dont il faut maintenant s'accommoder.**

2013 : le prix des services des investissements

Après deux années consécutives de baisse, le conseil syndical a décidé de maintenir en 2013 des tarifs eau et assainissement identiques à ceux de 2012.

Cette décision résulte de l'analyse des investissements à réaliser dans les années à venir. Ils seront particulièrement importants en assainissement. En effet, l'arrêté d'exploitation de la station d'épuration de Kerbabu doit être renouvelé. En découleront des travaux de mise en conformité aux nouvelles normes en vigueur, par exemple en matière de rejet de phosphore. Coût estimé : 1,4 millions d'euros pour Kerbabu répartis sur 2014 et 2015 ! De ce montant viendront se déduire des aides du Conseil Général (ces fameuses subventions !) et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Juste retour des choses de la part de cet organisme auquel les abonnés versent sur chacune de leur facture deux redevances :

- 1- redevance assainissement pour la modernisation des réseaux de collecte
- 2- redevance eau potable pour la protection de la ressource.

Le nécessaire transfert des eaux usées de la station du bourg de Trédrez, maintenant obsolète, vers St Michel en Grèves induira une dépense budgétée à 320.000 euros.

L'assainissement étant une compétence communautaire, les stratégies ne sont plus dictées par des intérêts communaux mais communautaires.

Et dans ce cas précis, il s'avère beaucoup plus judicieux de raccorder cette station à celle de St Michel, plus proche que Kerbabu.

Néanmoins, **ces investissements en assainissement conséquents pourront être réalisés tout en maintenant les tarifs actuels jusqu'en 2018.** A cette échéance, les coûts payés par les abonnés du SIL auront régressé de la seconde à la huitième place au niveau communautaire.

Un outil pour l'avenir

Autre projet d'envergure conduit et financé par LTA en 2013 : l'établissement d'un schéma directeur d'assainissement sur l'ensemble du territoire communautaire. Cette étude a débuté en janvier 2013 et a pour objet d'établir un diagnostic précis du fonctionnement des multiples installations réparties sur le territoire, d'identifier les dysfonctionnements pour ensuite définir un plan d'actions visant à apporter les correctifs nécessaires par ordre de priorité puis élaborer une stratégie globale dans le but d'optimiser le fonctionnement de l'ensemble des réseaux.

Les pénétrations d'eaux parasites dans les réseaux (eaux pluviales) feront l'objet d'une attention particulière. Nous devons trouver les solutions à ce fléau qui **perturbe gravement le fonctionnement de nos stations d'épuration** en période de fortes précipitations et qui a un impact sur la qualité des eaux de baignade. A ce titre, la réhabilitation de la canalisation de transfert des eaux usées de Ploulec'h vers la station d'épuration de Kerbabu a été réalisée en 2013. Les agents de LTA ont accompli un gros travail d'investigation en 2012, travail qui a permis de mettre en évidence la forte dégradation d'un tronçon de réseau au niveau de Lan Kéralic en Ploumilliau, secteur par ailleurs très humide. Ce ne sera pas suffisant. Les défauts détectés sur les réseaux n'expliquent pas le niveau d'eaux parasites. **Des secteurs ont été identifiés où les installations des particuliers sont très probablement en cause** (eaux pluviales connectées au réseau d'assainissement). Les compléments d'investigation qui seront conduits lors de l'étude en cours permettront de confirmer ces hypothèses. **Les branchements dont la non conformité sera établie devront obligatoirement être réhabilités par les propriétaires.**

LA RÉGLEMENTATION

Un nouveau règlement du service assainissement est en ligne sur le site web de LTA à l'adresse suivante :

<http://www.lannion-tregor.com/L-assainissement-collectif>. Il peut aussi être fourni sur simple demande au 02 96 05 60 90 ou en mairie. **Nous recommandons vivement sa lecture afin que chacun connaisse ses droits et obligations.** En regard de la conformité des branchements individuels, la lecture des articles 40 à 44 de ce règlement est instructive ! Le nouveau règlement autorise l'exploitant à doubler la redevance assainissement en cas de refus de mise aux normes, ceci en conformité avec le Code de la Santé Publique.

En parallèle, un nouveau règlement de service pour l'eau potable est en cours de finalisation. Il intègre les dernières évolutions réglementaires (nouvelles modalités de dégrèvement par exemple). Nous vous tiendrons informés dès sa mise à disposition.

Élagage des arbres : tout propriétaire se doit d'entretenir ses arbres afin d'éviter les nuisances

En bordure du domaine public, les branches d'arbres ne doivent pas, pour des raisons évidentes de sécurité, dépasser sur le domaine public, empiéter sur les trottoirs, masquer les panneaux de signalisation ou l'éclairage public. Il revient également au propriétaire de tailler les arbres à proximité de câbles électriques ou téléphoniques.

Propriétaires et locataires, pensez, pour des raisons évidentes de sécurité, à entretenir et à élaguer les abords de vos propriétés. Vos haies et vos arbres ne doivent jamais empiéter sur le domaine public, sur les trottoirs, masquer les panneaux de signalisation ou l'éclairage public. Il en est de même pour vos terrains et bois longeant les chemins ruraux.

En effet, le fait de ne pas procéder à l'élagage des arbres en bordure de voie peut amener à **des dégradations sur le réseau téléphonique et électrique voire à des interruptions.** Pour exemple pendant l'hiver 2012/2013 les habitants de la route de Locquémeau et du

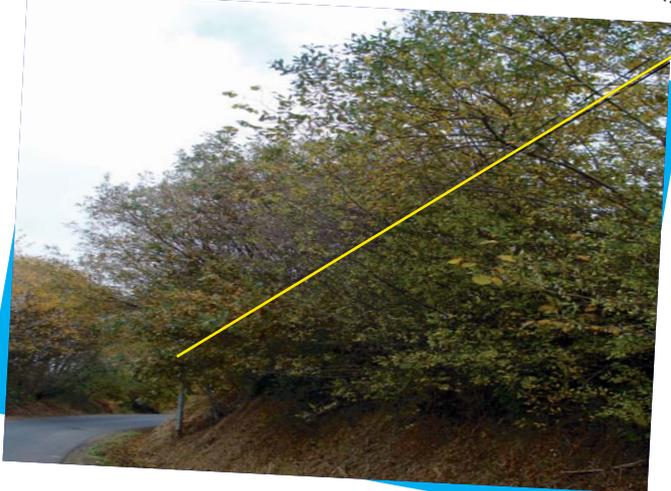
secteur de Croas Min ont été privés d'électricité et de téléphone pendant 48 heures.

Les riverains négligeants s'exposent alors à la mise en cause de leur responsabilité civile, voire même de leur responsabilité pénale dans l'hypothèse où des dommages seraient causés aux câbles France Télécom (Article 1382 et suivants du Code Civil ; Article L65 du Code des Postes et Communications Electroniques qui prévoit une amende de **1500 € par câble endommagé**).

A défaut, les opérations d'élagage peuvent être effectuées d'office par la commune **aux frais du propriétaire**, et un mémoire de dépenses lié à la remise en état du réseau leur est adressé.

Entre deux propriétés, les mêmes règles s'appliquent. Et même dans le cas où vous avez respecté les distances de plantation, l'arbre ne doit générer aucune nuisance pour votre voisin. Ainsi, peuvent être considérées comme troubles anormaux ou excessifs, les racines d'arbres qui détériorent les revêtements de sol du voisin, son chemin d'accès, les feuilles qui provoquent des nuisances (gouttières, canalisations

bouchées) ou encore, par exemple, les pertes continues d'ensoleillement tout au long de l'année causées par les arbres persistants.



1^{ère} fleur :

Bientôt un nouveau panneau ornera l'entrée du village : **la commune de Ploulec'h a décroché la 1^{ère} fleur !** Soucieuse de son fleurissement et de son environnement, la commune a en effet été récompensée par le jury régional. Grâce à un travail quotidien de la part des services municipaux, notamment du service espaces verts pour rendre toujours plus agréable le cadre de vie de la commune, Ploulec'h figure parmi les 11 villes classées « Ville 1^{ère} fleur » de Bretagne par le label national « Villes et Villages Fleuris ».



Divagation des animaux et mise en fourrière



La commune a souscrit un contrat avec la société Chenil Service.

Cette société intervient à chaque fois qu'un animal errant est signalé sur le territoire de la commune pour sa capture et sa mise en fourrière. Les animaux récupérés sur la voirie sont ensuite emmenés à la fourrière de Plérin où ils sont gardés pendant le délai légal de huit jours ouvrés et francs. Le propriétaire peut récupérer son animal pendant ce délai, après règlement des frais de garde et des éventuels frais annexes. Si l'animal n'est pas récupéré à l'issue du délai, et après avis d'un vétérinaire, l'animal est soit confié à une association de protection animale s'il est adoptable, soit euthanasié dans le cas contraire.

Pour récupérer un animal en fourrière, contacter la mairie ou Chenil Service :

ZA Ste Croix – 22190 Plérin
téléphone : 02 96 58 03 72 – fax : 02 96 58 03 75
Tarifs TTC au 1er janvier 2013 :

Forfait fourrière pour récupérer un animal : 85,00 € (après le délai de 8 jours, supplément de 14,15 € par jour de présence pour les chiens et de 7,90 € par jour de présence pour les chats, toute journée commencée étant due.)

Forfait par visite vétérinaire (obligatoire) pour un animal mordeur ou griffeur : 78,00 €

Vaccin rage + passeport : 41,00 €

Si l'animal nécessite des soins vétérinaires particuliers, ces frais sont à la charge du propriétaire.

Comme tous les ans, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et le conseil municipal de Ploulec'h ont convié les aînés de la commune à un repas à la salle des fêtes.

En tout, 144 personnes (77 le 11 novembre et 67 le dimanche 24 novembre) étaient au rendez-vous de ces beaux après-midis de bonne humeur, de convivialité, agrémentés de chansons, d'histoires drôles et de quelques pas de danse.

Toujours alerte et coquette, la doyenne de la commune, Mme Perrot (99 ans), a honoré de sa présence le deuxième repas.

Le sourire était sur toutes les lèvres à la fin de ces journées, chacun ayant apprécié les **talents culinaires** de M. Minne du restaurant Ar Vro et les desserts préparés par la boulangerie Le Fournil de Ploulec'h.

Un **grand merci aux employés** des services techniques pour la préparation de la salle, à Laurent pour ses belles compositions florales très remarquées, aux jeunes serveurs de la commune pour leur efficacité, à Delphine et Céline pour l'aide en cuisine et **aux enfants de l'école pour la réalisation des menus** (travail sur Miro): c'est grâce à la contribution de chacun que ces retrouvailles sont qualifiées de vraies réussites.




merci aux enfants des
ateliers périscolaires
pour les menus



ATELIERS "EQUILIBRE"

Les accidents de la vie courante représentent un enjeu important de Santé publique. Chez les plus de 65 ans, environ 9000 décès par an sont consé-

cutifs à une chute.

En cette fin d'année 2013, le CCAS a mis en place des ateliers équilibre en partenariat avec la Mutualité Française, animés par une professionnelle des activités physiques.

Après une réunion d'information, douze personnes de la commune se sont inscrites pour 8 séances hebdomadaires (d'octobre à décembre) dans lesquelles étaient proposés des exercices cherchant à stimuler la fonction d'équilibration, prévenir la perte d'équilibre, diminuer l'impact psychologique de la chute en apprenant à se relever du sol... Tout cela avec du matériel adapté. Au vu de la satisfaction des participants, il a été décidé de renouveler l'opération.

Une réunion d'information aura donc lieu le 7 janvier à 15h. Elle sera suivie de 8 séances hebdomadaires.

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre Emmanuelle CORNIC, adjointe aux affaires sociales.

Tél : 02 96 46 10 00

LES BOUCHONS DE L'ESPOIR



L'amicale laïque soutient l'association "les bouchons d'espoir" qui collecte des bouchons plastiques et

en liège afin d'aider des familles d'enfants handicapés lourds à adapter leurs équipements. Un geste simple et anodin au quotidien mais généreux. Depuis novembre 2002, 61 690 € ont été redistribués par les bouchons d'espoir (soit 393,560 t). Ce sont également 2759 m3 qui ne sont plus dans la nature ou partis en fumée, mais recyclés.

Vous pouvez déposer vos bouchons dans les points de collectes situés dans les classes de l'école, au niveau des complexes sportifs (salle omnisports et terrain de football) ou appeler un membre de l'Amicale laïque au : 02 96 37 57 98.

Connectez-vous <http://lesbouchonsdespoir22.over-blog.com>

Avant de finir sa course dans la Baie de la Vierge, le ruisseau du Yaudet s'engouffrait dans une canalisation formant à sa sortie une chute de 1 m. Cet obstacle empêchait les 2 espèces de poissons migrateurs présentes, la Truite de Mer et l'Anguille européenne, de remonter le Yaudet pour s'y reproduire et y grandir. De la fin du mois d'août au début du mois de novembre, le Comité des bassins versants de la Lieue de Grève a entrepris les travaux de restauration de l'embouchure de ce petit fleuve.

Les poissons du Yaudet

Bien qu'à proximité du Léguer, comptant plus de 10 espèces de poissons différentes, le petit fleuve côtier du Yaudet n'en abrite que 2 : **la Truite fario et l'Anguille européenne.**

La truite est l'espèce emblématique de nos cours d'eau. Bien qu'associés à la rivière, certains individus sont capables de migrer en mer. Alors dénommés « truite de mer », ils vont grossir au large avant de revenir se reproduire dans leur lieu de naissance. A l'inverse, l'anguille se reproduit en mer et profite de son passage en rivière pour y grandir. Pour ces espèces dites « migratrices », l'embouchure des petits fleuves bretons est leur porte d'entrée vers l'eau douce.

La restauration de la continuité : une obligation pour Ploulec'h et Ploumilliau

Buses, ponts, seuils, digues, les obstacles à la circulation des poissons sont nombreux. Sur Pont Roux, les 2 canalisations débouchant sur la mer avaient un impact considérable, empêchant



l'accès du Yaudet à tous les poissons migrateurs.

Depuis le 10 juillet 2012, le Yaudet est inscrit à la liste des « cours d'eau classés », au même titre que le Léguer, le Yar, le Roscoat et le Kerdu. Sur ces cours d'eau, les propriétaires des ouvrages constituant un obstacle à la libre circulation des poissons sont dans l'obligation de mener les travaux nécessaires à la restauration de la « continuité écologique ».

Un programme global pour la restauration de la continuité écologique de nos cours d'eau

Depuis sa création en 1999, le Comité des bassins versants de la Lieue de Grève (Lannion Trégor Agglomération, Communauté de commune de Beg ar C'hra et Syndicat de la Baie) travaille à la gestion de l'eau sur le Yaudet, le Yar, le Roscoat, le Kerdu, le Quinquis, le Traou Bigot et le Coat Trédrez. Sur ces 170 km de cours d'eau, près de 100 obstacles ont été comptabilisés. Chacun d'eux participe à rompre les liens entre les individus d'une même espèce.

Depuis 2010, le Comité des bassins versants mène un programme de travaux visant à les supprimer. Le choix des sites d'intervention est fait en prenant en compte le coût du projet, le gain écologique attendu et les obligations pesant sur les propriétaires. A ce jour, 1/3 des obstacles ont été traités.

Une restauration écologique... et paysagère

En 1982, suite à la marée noire de l'Amoco Cadiz, l'embouchure du Yaudet a été entièrement réaménagée. Comme il était de coutume dans les années 80, le petit fleuve a été busé sur 15 m, faisant même oublier son existence sur la plage. Il n'était pas rare de rencontrer quelques touristes pensant que de ces 2 tuyaux débouchaient un réseau d'assainissement.

Le projet de restauration proposé par le Cabinet Biotec a donc consisté à supprimer les canalisations pour redonner vie au cours d'eau, puis à restituer au haut de plage son caractère marin.

Un projet construit avec les communes et les habitants de Pont Roux

Les 2 communes, conscientes de leur responsabilité, ont activement pris part à la construction d'un projet commun. Elles ont convié la population à 2 réunions publiques pour partager les propositions d'aménagement. Finalement, 4 habitants de Pont Roux ont suivi les travaux durant 10 semaines, permettant une adaptation régulière du projet.

Si les travaux menés par l'entreprise « Nature Environnement Terrassement » sont aujourd'hui terminés, la réception définitive des aménagements aura lieu en septembre 2014 afin de s'assurer que la rivière résiste aux crues hivernales et aux marées. D'ici là, des protections temporaires vont permettre à la végétation de s'installer. Elles seront retirées avant la saison estivale.





RECENSEMENT de la population 2014



Cette année, le recensement se déroule dans votre commune ! Il a lieu du 16 janvier au 15 février 2014. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser !

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident. Cette année, 412 communes ont la possibilité de se faire recenser en ligne. Lancé en 2012, ce programme d'expérimentation prévoit une généralisation à l'ensemble du territoire français en 2015.

- si vous résidez dans l'une de ces communes, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « recensement en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- si vous répondez sur les documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées.

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet :

www.le-recensement-et-moi.fr

LISTES ELECTORALES

Vous arrivez à Ploulec'h, vous avez changé d'adresse sur la commune, vous avez acquis la nationalité française ? Présentez-vous à la Mairie pour votre **inscription sur les listes électorales.**

Vous allez avoir 18 ans avant le 28 février prochain : vous serez inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales à condition d'avoir effectué votre recensement citoyen lors de votre seizième anniversaire.

Vous avez changé de nom durant l'année, signalez-le en Mairie.

Quelles pièces fournir ? Une pièce d'identité et un justificatif de domicile. **Attention vous devrez présenter votre pièce d'identité au bureau de vote lors des prochaines élections.**



AMP : sous le signe de l'aviation

Suite à notre dernier salon, nous avons enregistré la venue de trois nouveaux membres.

Nous continuons également de participer à différentes manifestations.

Le 20 octobre, nous étions à Plouigneau où se sont pressés de très nombreux visiteurs.

Le 27 octobre, ce fut le tour du salon du jouet à Pontrioux où nous étions déjà allés l'année dernière.

Du 16 au 21 décembre 2013, nous vous accueillerons à Inter marché Bel Air où nous présenterons une exposition axée sur l'aviation. De nombreux modèles seront exposés.

Il y aura également un simulateur de vol hélicoptère avec lequel vous pourrez vous initier au pilotage de ces engins.

Nous vous attendons nombreux.



FOOT FEMININ : ambiance détendue

Une section de football féminin loisir a vu le jour en septembre dernier au sein de l'association Ploulec'h Loisir.

Le groupe est actuellement composé de huit joueuses : Poittevin

Élodie, Guezou Sophie, Perault

Aurore, Trouillet karine, Guiguen Gisèle, Cuziat Brigitte,

Cuziat Justine et Keraudren Laure.

Dans une ambiance détendue, les entraînements ont lieu le

lundi à 19h45 à la salle omnisport sous la houlette de Gérald CUZIAT.

La vocation de notre section féminine est :

- d'offrir à celles qui débutent la possibilité de découvrir la pratique du football.
- d'accueillir les joueuses qui souhaitent exercer leur passion et partager leur culture du football.
- de faire évoluer et progresser chacune de nos joueuses.

La section de football féminin ouvre ses portes à toutes les filles désireuses de découvrir la pratique du football, débutantes ou confirmées. Si vous êtes intéressée par le projet vous pouvez contacter Laure Keraudren au : 06 73 87 08 82.

inscription : 10 € avec assurance

JOURNEES DU PATRIMOINE À LA CHAPELLE ST HERBOT

Il y a eu un défilé incessant de visiteurs à St HERBOT pour les journées du Patrimoine 2013. Outre les travaux de restauration, il a été possible d'admirer les peintures réalisées par deux peintres amateurs : Yvon LE CARLUER, exprimant ses talents à l'Atelier de Peintures « ARTS PLUNED » et Laurent SALOMON, membre actif et artiste bien connu de notre association ; de très belles œuvres sur des thèmes divers ont fait l'objet de cette exposition : il est dit que la peinture est « une poésie qui est muette et qu'on admire »

Merci à Yvon et Laurent pour l'organisation de cette exposition qui aura permis d'attirer de nouveaux visiteurs qui ne connaissaient pas encore la Chapelle de St Herbot.

Remerciements également à la municipalité pour le prêt des grilles d'exposition, aux membres de l'association pour leur efficacité dans la

préparation de ces journées : transport de matériel, fleurissement de la chapelle, préparation du pot d'ouverture de l'exposition et tour de permanence.



ARCHERS DE LA CÔTE DES BRUYERES : des effectifs en constante progression



Le Club a déjà 25 ans. Ses effectifs sont en progression constante. La reprise des compétitions 2013-2014 s'est avérée satisfaisante pour les archers lors des concours en tir nature, 3 D et salle.

Lors de la dernière assemblée générale, le club, fort de ses 25 années d'expérience dans l'organisation des compétitions, a décidé de proposer sa candidature pour accueillir le championnat de France 3 D en 2016.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter :

e-mail : ArchersCotesdesBruyeres@gmail.com

Tel :

Jean-Michel FERREC: 02 96 37 55 29

Tremeur LE BERRE : 02 96 37 09 29 Patrick BESSAS : 06 30 68 14 80

PLOULEC'H LOISIRS : 2 nouvelles sections

Depuis le début de l'année scolaire, les sections suivantes sont en place :

- Tai chi chuan Qi gong tél : 06 98 57 99 62

- Les petits artistes de la récup' tél : 02 96 37 46 75

- Cuisine tél : 02 96 91 93 33

- Tennis de table tél : 02 96 46 40 17

L'association vient également d'accueillir deux nouvelles sections :

- Foot féminin tél : 02 96 46 13 98

- Histoire de l'art (depuis la Toussaint) tél : 02 96 91 93 33



Des places sont encore disponibles pour toutes ces activités. Nous serons heureux d'accepter de nouveaux adeptes s'ils s'inscrivent rapidement. Toutes ces informations seront données en téléphonant aux différents responsables de chaque section.

SUCCEs SPORTIF



Baptiste LE PONCIN pratique son sport favori, le canoë-kayak, dans les rangs du Club de LANNION ; du 10 au 14 Juillet dernier, se sont déroulés les championnats

de France de canoë-kayak à L'Argentière-La-Béssé (05).

En canoë « biplace junior », Baptiste a remporté, avec son co-équipier, Malo POLES, le titre de champion de France, ce succès faisant suite au titre de champion de France, obtenu l'an dernier, dans la catégorie « cadet ».

A la suite des championnats de France de juillet dernier, Baptiste et son partenaire Malo ont participé aux Championnats d'Europe « Junior » à Bourg Saint Maurice (73) où ils ont réédité leurs exploits, en remportant le titre de Champion d'Europe par équipe.

Toutes nos félicitations à Baptiste et à Malo pour ces titres de champions de France et d'Europe qui font honneur au club lannionnais et aussi à la commune de Ploulec'h.

Baptiste est le fils d'Hubert et d'Aude LE PONCIN demeurant « route de Kéramparc » à Ploulec'h.



TENNIS

Depuis début octobre, la saison 2013/2014 a bien démarré.

marré.

L'école de Tennis jeunes est en progression avec 4 cours le samedi de 9h à 13 heure, selon l'âge et le niveau, encadrés par Claude, initiateur dans la région depuis quelques années.

Et nous avons un groupe d'adultes, le mercredi soir de 17h45 à 19h15.

Les cours sont ludiques et conviviaux.

Bravo à l'équipe (Didier Vast est le capitaine, Stéphane JAFFRE, Bruno PARANTHOEN, Franck FEUILLU, Roger HATE, Yann LE CUNFF et Sébastien POURTAU) qui, après une bonne saison 2012/2013, est montée en D2.

Après 3 rencontres depuis début octobre, ils sont à deux défaites pour une victoire. enfin, si vous désirez taper la balle jaune avec beaucoup de fair-play, prenez contact avec le club au 0682688241.



COMITE DE JUMELAGE



la station balnéaire de St Ives à quelques km de St Erth

Nous étions 41 membres du comité de jumelage à monter à bord du ferry Armorique le vendredi 26 avril dernier à 16h45. Après une agréable traversée, nous sommes arrivés à St Erth vers minuit. La journée du samedi se passa en famille. Ce fut l'occasion pour les nouveaux de prendre contact avec leurs hôtes et pour les anciens (Il y en a plusieurs qui participent à l'échange depuis le début !) de retrouver leurs vieux amis. Beaucoup se rendirent à Camborne pour admirer les vieilles machines à vapeur du 19ème siècle conçues par Trevithick,

l'enfant du pays ; toutes en parfait état de marche. Impressionnant ! Le soir, pour fêter le 25ème anniversaire du jumelage, nous avons offert à la commune de St Erth, un banc de jardin qui sera installé dans le parc de jeux des enfants. Et nous avons reçu en échange, une ardoise commémorative. Ensuite, nous étions invités à une soirée amicale, à la salle des fêtes, avec buffet, chants, musique et même une petite saynète jouée en anglais par des élèves du cours de Brigitte. Les acteurs furent ovationnés. Bravo à tous ! Le dimanche, repos en famille et le soir, nos hôtes nous ont offert un excellent repas dans un grand restaurant de Redruth suivi de danses traditionnelles celtiques. Le lundi, nous avons passé la journée à Falmouth pour faire du shopping et visiter le musée maritime. Le mardi, nous sommes allés tout près, au très joli port de St Ives pour visiter le musée Barbara Hepwerth, célèbre femme sculpteur de Cornouailles, ainsi qu'une antenne de la fameuse Tate Gallery de Londres. Et c'est avec beaucoup de mélancolie que nous sommes montés dans le car à 18h, pour le voyage retour ; non sans oublier d'inviter nos amis de St Erth, l'an prochain à Ploulec'h.



GENKI NINDOKAN TREGOR : venue exceptionnelle du grand Maître Kumbang Hitam!

C'est le mardi 8 octobre qu'est venu nous rendre visite le Grand Maître malaisien Kumbang Hitam, plus haut gradé au monde en Silat Seni Gayong, pour diriger un cours gratuit ouvert à tous. Certains, comme le professeur d'un club de Pencak Silat indonésien de Pléneuf Val-André, avait fait le déplacement pour l'occasion avec deux de ses élèves afin de bénéficier de l'enseignement du maître. Maître Kumbang Hitam est le plus haut gradé au monde dans cette discipline martiale, très populaire en Malaisie, et qui s'apparente au Kung Fu, mais avec ses particularités qui lui sont propres. Il a appris cet art depuis son plus jeune âge auprès du Maître et Fondateur de ce style jusqu'à sa mort, et ayant atteint le plus haut niveau, lui a fait la promesse de parcourir le monde pour enseigner son art, basé non seulement sur les formes animales, mais aussi l'auto-défense, les massages et exercices de respiration. Maître Kumbang Hitam (Panthère Noire en malaisien) nous avait déjà fait l'honneur de venir en juillet dernier pour animer le premier stage national de Silat Seni Gayong, sur une semaine, qui avait attiré des personnes venant de Nantes et Saint-Brieuc. C'est à cette occasion qu'il nous a annoncé qu'il sera l'invité du fameux festival d'arts martiaux de Paris Bercy, qui aura lieu le 15 février 2014. (infos sur [val_des_Arts_Martiaux\) avec l'équipe de Malaisie...et du professeur du club de Ploulec'h, David BOUSSION !](http://www.bercy.fr/programme/sport/1420/Festi-</p></div><div data-bbox=)

C'est ainsi un grand honneur que Maître Kumbang Hitam nous fait, en nous permettant de représenter la Bretagne et Ploulec'h en particulier, lors de cet événement annuel international.

Nous lui avons ainsi promis de nous entraîner encore plus assidûment et passionnément afin d'être prêt le Jour J et nous espérons pouvoir le faire revenir de nouveau tout de suite après l'événement.

Outre le Silat Seni Gayong, le club propose aussi des cours d'Arnis Kali Eskrima, un art de self-défense philippin, dont nous venons là aussi d'être reconnus unique représentant pour la France du style Dekiti Tirsia Siradas par le Grand Maître philippin Tortal Jr, tous les mardis de 20h à 22h à la Salle des Fêtes, toujours avec 3 cours gratuits d'essai, et à partir de janvier 2014, des regroupements mensuels en extérieur et intérieur en Ninjutsu, l'art des ninjas japonais, sous l'égide de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Affinitaires et de l'école Nindokan Ryu de Ninjutsu, dont le club est le représentant pour la Bretagne.

Bref que de bonnes nouvelles en ce premier trimestre !



CYCLO DETENTE DE PLOULEC'H



Cette année, les Puces de Ploulec'h, organisées le dimanche 9 juin en collaboration avec l'ASPP (Patrimoine) et le Foot Sénior, avait lieu pour la première fois sur le parking couvert d'Intermarché à Bel-Air : lieu moins touristique que le parc de Milin-Awel, mais plus grand et surtout plus sécurisant pour les visiteurs.

Le mois de juin est traditionnellement le point culminant des sorties et des concentrations. La Pierre LE BIGAUT marque souvent l'aboutissement des efforts du premier semestre. Ce samedi 29 juin, ce sont 17 adhérents du club Cyclo Détente de PLOULEC'H qui sont partis à Callac pour affronter les 120 ou les 70 km de la concentration, plus courte mais beaucoup plus difficile que les éditions passées. Notons que deux cyclos de notre club ont fait un résultat remarquable avec une moyenne de plus de 37 km/h malgré le mauvais temps.

Dès le lendemain, le dimanche 30 juin, la sortie familiale annonçait le début des distances plus courtes et emmenait une vingtaine d'adhérents accompagnés de leurs conjoints à l'armor Pleubian.

Les concentrations reprennent au mois de septembre à Ploubezre et à Pleubian où nous étions invités à l'occasion du 30ème anniversaire du club.

Le 29 septembre, nous organisons notre traditionnelle Coupe de la Détente.

Et la fin de saison est marquée par des Gentlemen : celle de Perros (la Guy Ignolin) et celle de Ploumilliau (la Roue Tourne). Le bilan de cette saison a été établi lors de l'Assemblée Générale du 16 novembre.

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE PLOULEC'H

La saison 2013 s'est bien déroulée, nous avons comptabilisé près de 3000 visiteurs.

Au mois de juin, nous avons été très sollicités par les centres de vacances et tout particulièrement par le centre de Kerralic de Plesstin les Grèves.

La fête du pain du mois d'août a connu un réel succès. Les bénéfices de la fête ont été reversés à l'association "les mains à la pâte" qui mène une action en faveur des enfants hospitalisés au Centre de Trestel.

Jean Pierre et Noël poursuivent les travaux de la deuxième fontaine de Croas Min.

Pour 2014, les visites reprendront de Pâques à septembre.

Le 15 juin, pour animer la journée des moulins, un marché artisanal sera organisé.

La fête du pain est prévue le 10 août 2014.

Venez découvrir pendant les fêtes de Noël notre nouvelle illumination du moulin.



AMICALE LAIQUE



Cette année encore, l'Amicale Laïque reconduit l'action des journaux. Tous les habitants de notre commune peuvent y participer.

De ce fait, déposez vos journaux propres, sans ficelle, sans publicité dans les conteneurs à gauche du portail de l'école primaire, à la mairie ou à l'entrée de la garderie de l'école maternelle. Les bénéfices servent, entre autres, à financer les sorties scolaires des enfants.

Comptant sur votre participation, le bureau de l'Amicale vous remercie.

Séance du 23-09-13

Avant d'aborder les points à l'ordre du jour, le Maire a soumis aux conseillers une motion visant à maintenir le découpage actuel des cantons. Les élus, solidaires avec l'ensemble des conseils municipaux du canton de Lannion, se sont prononcés à l'unanimité favorablement pour le maintien de Caouënnec-Lanvézéac et Ploubezre dans le canton de Lannion. « Les communes qui le composent ont un vécu commun qui date de plus de 40 ans et la modification des limites du canton actuel entraînerait de profondes modifications dans le fonctionnement des structures cogérées au niveau cantonal. Par ailleurs, la conservation de l'espace cantonal actuel ne ferait dépasser que de 3 % la limite supérieure de population telle qu'elle a été fixée. Les non-intégrations de la commune de Ploubezre dans le canton de Plestin et de Caouënnec-Lanvézéac dans celui de Bégard ne les feraient pas passer en dessous de la limite inférieure de population retenue. ».

BUDGET 2013 : DECISION MODIFICATIVE N° 1

Afin d'intégrer les dépenses qui ont fait l'objet de décisions prises après le vote du budget primitif et les nouvelles recettes, le Conseil a voté les affectations suivantes : + 38 217 €/fonctionnement et + 24 508 €/investissement.

DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A L.T.A

Le Maire informe l'assemblée que la commune peut bénéficier de la dotation d'investissement communautaire pour un montant total de 19 758 €. Le Conseil décide de solliciter ce fonds de concours pour financer des projets inscrits au budget : des travaux de voirie 2013 pour un montant de 40 811 € HT et l'acquisition d'une autolaveuse pour un montant de 5 179 € HT.

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL ET ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Ces documents, réalisés dans le cadre de la procédure de révision du P.L.U., doivent être soumis, depuis un décret entré en vigueur le 1er janvier 2013, à consultation des services de l'Etat pour déterminer s'ils doivent faire l'objet d'une évaluation environnementale. Conformément à la décision préfectorale de soumettre ces études à évaluation, le Conseil approuve l'offre complémentaire d'Egis Eau pour un montant HT de 5 900 €. Lannion Trégor Agglomération supportera le coût de l'étude complémentaire pour le zonage d'assainissement.

ADHESION A LA DEMARCHE DE COLLECTE DES CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE

Compte tenu des nombreux travaux réalisés en matière d'économies d'énergie sur les bâtiments communaux, le Conseil décide de valoriser les Certificats d'Economies d'Énergie (CEE) au travers de la démarche de collecte portée par le SDE 22 pour la période 2011-2013. Cette démarche pourrait engendrer une recette de 5 000 € pour la commune.

DIAGNOSTIC DE LA STRUCTURE DE LA CHARPENTE BOIS DE LA SALLE DES SPORTS

Ce point est reporté au prochain conseil municipal dans l'attente de renseignements complémentaires, notamment sur la durée de validité des études.

RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE

Le contrat est renouvelé pour un montant de 152 000 € auprès du Crédit Agricole.

CREATION DE DEUX EMPLOIS ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Considérant le départ d'un agent du service technique pour une autre collectivité et la réussite à un examen professionnel d'un agent administratif, le Conseil décide de créer un emploi d'adjoint technique à compter du 1er janvier 2014 et un emploi d'adjoint administratif 1ère classe à compter du 1er novembre 2013.

MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DU SIVU AOR AR BRUG

Dans le cadre de la mise en place des activités périscolaires à l'école, une animatrice du SIVU Aod Ar Brug intervient tous les jours pour animer un atelier « arts plastiques ». Le Conseil autorise le Maire à signer une convention de mise à disposition à intervenir entre les deux collectivités.

DEVELOPPEMENT DU BIO AU RESTAURANT SCOLAIRE

Le Maire rappelle que, depuis 2009, la commune travaille avec d'autres communes de l'agglomération à la mutualisation des besoins en produits biologiques afin d'obtenir une meilleure offre et développer la consommation de produits biologiques locaux dans les restaurants scolaires. La création d'un groupement de commande a permis d'améliorer l'approvisionnement tout en réalisant des économies d'échelles. Le Maire est autorisé à signer une nouvelle convention pour ce groupement de commandes. Joëlle BOLLLORE, Adjointe aux Affaires Scolaires, et Marie-Paule GRALL, Responsable du restaurant scolaire, représenteront la collectivité pour siéger respectivement à la Commission d'Appel d'Offres et au comité technique.

QUESTIONS DIVERSES

1. Révision du PLU : le Tribunal Administratif a désigné un commissaire-enquêteur. L'enquête publique devrait se dérouler au cours du mois de novembre.
2. Salle festive/auditorium : Jean ROUXEL a présenté l'avant-projet. Quelques modifications vont y être apportées avant l'arrêt du projet définitif.
3. Bilan des manifestations de l'été : Martine LETELLIER, Adjointe à la vie associative et au sport, a fait le point sur les manifestations de l'été (concours maisons fleuries, exposition, balades, forum des associations).
4. Bilan de la rentrée scolaire : Joëlle BOLLLORE, Adjointe aux Affaires Scolaires, a fait le point sur la rentrée scolaire. 172 enfants sont inscrits. Des travaux ont été réalisés durant l'été : isolation de la classe de grande section, changement des huisseries (double vitrage) dans la classe de petite section, finition étanchéité des cheneaux et de la toiture de l'école maternelle, aménagement d'une salle d'activités à l'école maternelle, traçage des jeux de cour, remplacement de la chaudière fioul par des chaudières gaz et réfection du sol de la cuisine. Durant les prochaines vacances scolaires, il est prévu de réaliser les travaux suivants : finition de l'extension de la classe de grande section et création de placards dans le dortoir, changement des huisseries et rénovation de l'éclairage dans les classes de CE2 et CM2. Elle a ensuite évoqué le démarrage des ateliers mis en place de 15 H 15 à 16 H 30 les jours de classe. Près de 85 % des enfants les fréquentent.
5. Repas des Aînés : Emmanuelle CORNIC, Adjointe aux Affaires Sociales, informe les élus que les repas ont été fixés aux lundi 11 novembre et dimanche 24 novembre. Sont invitées les personnes âgées de 67 ans et plus. Elles recevront prochainement la visite d'un élu qui leur remettra une invitation avec un coupon-réponse à retourner avant le 17 octobre en Mairie. La participation est fixée à 25 € pour les conjoints n'ayant pas l'âge.

Séance du 28-11-13

Séance du 16-10-13

ELECTION DES DELEGUES A LANNION-TREGOR COMMUNAUTE

Compte tenu de la fusion de Lannion-Trégor Agglomération avec la commune de Perros-Guirec et la communauté de communes de Beg Ar C'hra au 1er janvier 2014, le conseil municipal doit élire deux nouveaux conseillers communautaires et deux suppléants qui siègeront du 1er janvier 2014 jusqu'au renouvellement des conseils municipaux. La proposition du Maire de reconduire les élus actuels est retenue. Sont donc élus : Michel DEVALLAN et Emile LE QUEMENT (titulaires), Jean ROUXEL et Jean-Luc LE RHUN (suppléants).

DESIGNATION D'UN DELEGUE A LA C.I.E.T.

Par ailleurs, Emile LE QUEMENT a été également reconduit comme délégué à la Commission d'Evaluation des Charges Transférées au sein de Lannion-Trégor Communauté, pour cette même période.

SPECTACLE DE NOEL AU CARRE MAGIQUE

Le Conseil autorise le Maire à signer une convention avec GRDF afin de définir les modalités techniques et financières de la communication des données numérisées des réseaux de distribution de gaz à la commune. Par ailleurs, les conseillers ont choisi de retenir GDF SUEZ comme fournisseur de gaz pour la chaudière de l'école.

MOTION CONTRE LE PROJET D'EXTRACTION DE SABLE COQUILLER

Le Maire a proposé aux élus d'adopter la motion suivante :
« La Compagnie Armoricaïne de Navigation a déposé une demande de concession minière, d'ouverture de travaux d'exploitation et d'autorisation d'occupation domaniale pour l'exploitation du gisement de sable coquillier de la Pointe d'Armor (baie de Lannion). Cette demande porte sur un volume d'extraction annuel de 400 000 m³ sur une durée de 20 ans. Elle concerne une surface de 4 km² localisée à environ 6 km à l'ouest de Trébeurden. Malgré les oppositions locales, la procédure administrative s'est poursuivie et très prochainement, Monsieur le Ministre du redressement productif va rendre sa décision concernant ce projet.

Considérant :

- la réception par les élus de seulement 5 documents complémentaires sur les 20 études promises par le pétitionnaire ;
- l'absence d'études scientifiques approfondies sur de nombreuses thématiques (la courantologie, le panache turbide, l'hydrosédimentaire, l'érosion côtière, sur le lançon...);
- l'absence d'alternative de lieu ou de matière ;
- les conséquences irrémédiables sur une zone biologique exceptionnelle et les effets potentiels sur un trait de côte déjà vulnérable ;
- l'absence d'études socio-économiques poussées pour évaluer concrètement les impacts sur les activités de la baie de Lannion qui dépendent de la qualité du milieu marin ;
- les conséquences dramatiques prévisibles sur les emplois locaux dans les domaines de la pêche professionnelle, de la plaisance, de la plongée et du tourisme ;
- les oppositions locales des élus, des structures socio-professionnelles, des associations et de la société civile ;

Les élus du territoire :

- restent fermement opposés au projet d'extraction de sable coquillier en baie de Lannion ;
- réclament comme priorité la préservation des emplois locaux directs et indirects dont la survie dépend de la bonne qualité de l'environnement marin ;
- demandent que l'intérêt général soit respecté ;
- demandent que le permis d'exploiter soit refusé ;

Cette motion d'opposition au projet d'extraction de sable coquillier a été adoptée à l'unanimité des conseillers municipaux.

Avant d'ouvrir la séance du conseil municipal, le Maire a donné la parole à quelques représentants du collectif de défense laïque du collège public Charles Le Goffic afin qu'ils présentent aux élus leurs arguments en faveur du maintien d'un collège public au centre-ville de Lannion.

Les élus ont ensuite, à l'unanimité des membres présents, adopté la motion suivante :

"Depuis 2003, conformément aux engagements successifs du Conseil Général, les Lannionnais et Ploulechois attendent un nouveau collège Le Goffic, neuf ou rénové, en centre-ville. Cette attente a été une nouvelle fois exprimée le 21 mars 2013 par le conseil d'administration du collège. Le collège public doit rester à proximité du centre-ville, comme l'a déclaré le Maire de Lannion en 2009 :

- dans l'intérêt des élèves et des familles : les ressources culturelles, sportives, associatives (avant, pendant et après les cours), auxquelles ont aussi droit les enfants de Ker Uhel, doivent être facilement disponibles et accessibles à pied ;

- dans l'intérêt du service public laïc d'éducation : l'équilibre public/privé du centre-ville, hérité de l'histoire, doit être préservé ;

- dans l'intérêt d'un centre-ville dynamique.

Deux solutions sont immédiatement possibles et envisageables :

- soit une reconstruction/restructuration sur la partie haute du site actuel,
- soit l'implantation d'un collège neuf, avec toutes les infrastructures nécessaires et réglementaires dont un gymnase et deux salles spécialisées sur Nod Huel. La pollution de ce terrain qu'il est temps de traiter, n'est pas un obstacle légal et technique insurmontable, comme l'ont confirmé les services de la Préfecture à Claudy Lebreton, Président du Conseil Général.

En conséquence, nous demandons :

- que toutes les solutions soient équitablement considérées par le Conseil Général, précisément chiffrées, en incluant toutes les dépenses et les recettes,

- que le principe de la présence d'un collège public en centre-ville soit défendu et retenu"

REVISION DES TARIFS AU 01/01/2014

Les tarifs sont revalorisés d'environ 1 % ; les tarifs des photocopies et taxes de séjour sont inchangées. Les tarifs sont consultables en Mairie ou sur le site internet de la commune.

RECRUTEMENT DE 4 AGENTS RECENSEURS

Le Maire informe le Conseil Municipal que le recensement de la population se déroulera du 16 janvier au 15 février 2014. Il y a lieu de recruter 4 agents recenseurs. Les candidatures doivent être adressées en Mairie avant le 13 décembre 2013. Karine DENIS, employée administrative à la Mairie, est nommée coordinatrice communale.

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE : MODIFICATION DES STATUTS

Les élus approuvent ces nouveaux statuts. Les principales modifications portent sur :

- des précisions relatives à la compétence « éclairage public »
- l'intégration de nouvelles missions possibles notamment en énergie, en électricité et gaz et en télécommunications
- l'adhésion possible des EPCI au SDE

QUESTIONS DIVERSES

- Salle festive/auditorium : les élus ont pris connaissance des dernières modifications apportées au projet, notamment la création d'un sas à l'entrée.

- Commission « voirie » : la commission s'est réunie le mardi 29 octobre et a listé les travaux à réaliser en 2014 :

- . route de Kerloas : enrobé (de Kerverzio à Kerloas)

- . route de St Patrice : enrobé

- . Convent Barret : aménagement d'un accès

- . cour près du restaurant scolaire : enrobé

- . route de Locquémeau : busage et entourage en enrobé de grilles d'évacuation des eaux pluviales

- . rue de Park an Noz et route de Kérissey : busages, regards et traversées de routes



ATELIER d'horlogerie réparation téléphone

Franck THOMAS, qui a suivi une formation à l'école Tané à Tahiti et à Ploërmel, ainsi qu'une formation d'horloger à Marseille, vous accueille Route de Morlaix dans son atelier d'horlogerie, pendulerie, réparation de montres et de téléphones portables (écran cassé, vitre rayée, changement de coque, batterie hors service, portable tombé à l'eau)

L'atelier est ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h.

Franck THOMAS
27 Route de Morlaix
22300 PLOULEC'H
Tél : 06 29 41 70 73



CUISINE



Suite à des ateliers de cuisines pour jeunes mamans, Jacqueline, Blandine P, Magalie, Anne France, Eliane, Béatrice et Blandine B. ont poursuivi l'aventure en réalisant un livre de plus de 70 recettes Faciles, Diététiques, Economiques, Ludiques ...

Un projet qui a abouti après 2 ans de travail : un beau livre non seulement de recettes simples à réaliser en famille, pour petits et grands, pour débutants et confirmés ; mais aussi un livre personnel rempli d'histoires de chacune, d'anecdotes et de plaisir !

Seulement 1500 exemplaires édités, à 8 € le livre, ils partent très vite ! Une bonne idée pour la hotte du Père Noël ...

Vous pouvez vous le procurer à la librairie Gwalam, au siège de Domicile Action Trégor et au centre social à Lannion.

Le bénéfice de nos ventes nous permettra de conclure ce magnifique défi en allant voir notre marraine, Fatema Hal, restauratrice marocaine, à Paris. Un grand Merci pour votre générosité et ... bonne dégustation !

NOUVELLES ENSEIGNES:



DV carrelage / placo

Stéphane DAVRANCHE est installé en qualité d'auto entrepreneur depuis le début de l'année 2013. Après une reconversion, cet artisan carreleur plaquiste s'est formé au métier par une formation en alternance suivie d'une solide expérience en intérim.

Il intervient sur des chantiers en construction et en rénovation,

Stéphane DAVRANCHE
Kerjean Huelan
22300 PLOULEC'H
Tél : 02 96 46 39 15
06 15 17 93 06



AGENDA

JANVIER

mardi 7

ATELIERS EQUILIBRE - réunion salle polyvalente 15h

jeudi 9

CONCOURS DE CARTES - organisé par AWEL MOR salle des fêtes

du 16 janvier au 15 février

RECENSEMENT DE LA POPULATION

ETAT - CIVIL

Ils sont arrivés...

OCTOBRE

9 octobre : Isak BERNIER PUILL- Impasse de Crec'h Olen

NOVEMBRE

24 novembre : Sayan LE GAC - 5 Route de Saint-Lavan

Ils nous ont quittés...

OCTOBRE

21 octobre : Emilie BAUBRY (épouse DUCAT)

2 Hameau de Pors ar Lann

NOVEMBRE

11 novembre : Joachim SANSON - 1 Lotissement de Corvezou

DECEMBRE

10 décembre : Louis LENY - 1 rue de la Mairie

MAIRIE (Ti-kêr)	02 96 46 10 00 fax : 02 96 37 14 50
ATELIER MUNICIPAL (Stal-labour kêr)	02 96 46 10 04
ECOLE (Skol)	02 96 35 74 05
GARDERIE (diwallerezh)	02 96 37 24 11
RESTAURANT SCOLAIRE (Kantin ar skol)	02 96 46 55 74

MAISON MEDICALE (Ti medisined) Route de Lannion

MEDECIN (Medisin) 02 96 46 34 86

Mme ROCHEZ Isabelle
Horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi et vendredi
8 h 30 à 12 h 00 et 17 h 00 à 19 h 00
jeudi: de 8 h 30 à 12 h 00 et 15 h 00 à 17 h 00
les après-midi sont sur rendez-vous - fermé le samedi

MASSEUR-KINESITHEPEUTE (Merataer-leuñvour) 02 96 37 11 94

M. COURCOUX Vincent
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 9 h à 19 h 30

DENTISTE (Dantour) 02 96 46 38 49

M. PEN David
Horaires d'ouverture : Lundi (fermé)
Mardi, Mercredi, Vendredi (9 H 30 à 19 H 45)
Jeudi (1 sur 2) (14 H à 19 H 45)
Samedi (9 H à 12 H 30)

ORTHOPHONISTE 02 96 54 55 23

Mme BEN AÏM Danièle

INFIRMIERES A DOMICILE (Klañviouerez er gêr)
Mme LECLERC Martine 02 96 37 43 97
Mmes BRESSON Marguerite et QUÉRÉ Anne 02 96 35 30 71
ou 06 80 87 55 73

PHARMACIE (Apotikerez) BEL AIR 02 96 46 53 50

COLLECTES :

Ploulec'h : mercredi

- Collecte des **ordures ménagères** les semaines impaires et **collecte sélective** les semaines paires.

- Le **calendrier** est disponible en Mairie ou sur le site de Lannion

Trégor Agglomération

- Pour les **encombrants** en porte à porte sur rendez-vous au 0 8000 22300 à la date suivante : - mercredi 29 janvier

CAF

Centre administratif et social de Kermaria à Lannion
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Centre social de Ker-Uhel

29, Bd d'Armor
Les 2^{ème} et 4^{ème} lundis et tous les mercredis et vendredis, de 9h à 12h et de 14h à 17h30
0 820 25 22 10

C. P. A. M.

(Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
39, avenue de Park Névez
BP 246 22303 LANNION CEDEX
Tél : 36 46

SOUS-PREFECTURE

9, rue Joseph Morand
BP 30745
22303 LANNION cedex
8h30 à 12h00
du lundi au vendredi

CENTRE DU TRESOR PUBLIC

2 Quai de Viarmes
22300 LANNION
02 96 46 76 10

CENTRE DES IMPOTS

54, rue Kar Douar
22300 LANNION
02 96 48 95 94

SIVU enfance jeunesse Aod ar Brug

Locaux de la Maison Pour Tous de Ploumilliau
02 96 35 32 92 / 06 60 25 48 55

SERVICE REPURGATION

(Servij al lastez)
Ramassage des ordures ménagères géré par la Communauté d'Agglomération
Numéro VERT : 0 8000 22 300

DÉCHÈTERIE DE CHRIST PLOUMILLIAU

(Lastezerezh Krist e Plouilio)
Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de :
9h à 12h et de 13h30 à 17h30 *
Fermé le jeudi.

* du 1^{er} avril au 30 septembre, fermeture à 18h30

Déchèterie : 02 96 35 24 50

ou : 0 8000 22 300

EAU ET ASSAINISSEMENT (LTA)

02 96 05 60 90

Facturation : 02 96 46 78 27

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

(Levraoueg-kêr)

Heures d'ouverture :
mercredi et samedi de 11 h à 12 h

EDF-GDF

Sécurité-dépannage : N° AZUR :
0 810 433 022 (gaz)
0 810 333 122 (électricité)

Samu : 15

Police-Secours : 17

Pompiers : 18

Gendarmerie Nationale 02 96 37 03 78

Centre Hospitalier 02 96 05 71 11

Polyclinique du Trégor 02 96 46 65 65

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

15 quai Maréchal Foch - route de Loguivy - 22300 LANNION

02 96 37 90 60

Horaires d'ouverture :

le lundi, le mardi (1^{er} et 3^{ème} mardis du mois), le jeudi et le vendredi de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 00

ASSISTANTE SOCIALE

Mme COUPIER
RV au 02 96 48 19 90

RAM : Relais Assistance Maternelle

Mme Suzette LE RAT (Tél. : 06 77 38 49 67)

MAISON DE L'EMPLOI

1 rue du Muguet
CS 60427 22303 - LANNION CEDEX
Tel : 3949 pour les demandeurs d'emploi
Par internet : www.pole-emploi.fr

AMIGI PRESSING

BLANCHISSERIE
COUVERTURE
RIDEAUX
CANAPE
CUIR et DAIM

NETTOYAGE
A PARTIR DE
2€

**Bel Air près
Ploulec'h-LANNION**

Le Fournil de Ploulec'h
PÂTISSERIE SANDWICHERIE CROISSANT

ouvert du lundi au samedi
de 6h30 à 19h30
dépôt de pain le dimanche
de 8h à 13h au bar tabac
Tél: 02 96 37 95 14

@gil PC

○ ○ ○ ○ Dépannage Informatique ● ● ● ●
● ● ● ● Conseil & Initiation ○ ○ ○ ○

02.96.46.60.47 - 06.61.21.48.15
www.agil-pc.fr - contact@agil-pc.fr

Intermarché SUPER

Bel Air, PLOULEC'H
Vous accueille
du lundi au samedi
de 9 h à 19 h 30
Tél. 02 96 37 17 59

BRICO MARCHÉ
Pouvoir tout faire moins cher

Bel Air - 22300 PLOULEC'H
Tél. 02 96 46 49 63

Yves POUPON
COUVERTURE-ZINGUERIE
BARDAGE
NEUF & RÉNOVATION

6 route de Kerjean
22300 PLOULEC'H
02 96 37 54 09

Chacun son Tour

Dépôt-vente Maman café
vêtements enfants et femmes
puériculture occasion et neuf
ZC de Bel Air - PLOULEC'H - 02 96 37 25 36
depot-vente-chacunsonjour.com

La Taverne d'Elfira
au Manoir Elfique

BAR & Tapas
& Concerts

02 96 46 36 64
www.taverne-elfira.fr
manoirelfique@orange.fr

Homme-Femme-Enfant

Coiff'ZEN

Nouvelle Zone d'activités
Bel Air
22300 Ploulec'h/Lannion

Tél : 02 96 37 21 21
www.coiffzen.fr

Bien-être

KLB JARDIN SERVICES

LE BONNIEC KEVIN, PAYSAGISTE
CREATION ET ENTRETIEN DE JARDINS

AGREE
SERVICE A LA PERSONNE
50% CREDIT
OU REDUCTION
D'IMPOT

02.96.37.02.16
06.68.81.00.20

15 Rte de Lannion, 22300 Ploulec'h
lebonniec.kevin@hotmail.fr

Nettoyants écologiques professionnels

Grönduct
MATÉRIEL & PRODUITS
D'ENTRETIEN
L'HYGIÈNE PAR NATURE

Cafés, restaurants •
Collectivités •
Ent.de propreté •
Industries •
Asso, particuliers... •

07 87 96 52 84

ZA Kéradrivin-LANNION
02 96 212 717

TERRASSEMENT, DEMOLITION, ASSAINISSEMENT, PARKING,
PISCINE, SABLAGE, ENROCHEMENT, DÉSSOUCHAGE...

R.NATE
Auto-entrepreneur

Devis gratuit
Prix sans TVA
Siret 514 953 942 000 18

gamarin@free.fr
22300 Ploulec'h

0682688241
0296375798

Poivre rouge
RESTAURANT & GRILL

Zone Commerciale de Bel Air
Route de Morlaix - Ploulec'h / Lannion
Tél. : 02 96 37 14 13 - Fax : 02 96 37 42 18

Ouvert 7j/7 Midi et Soir
le midi de 12h à 14h - le soir en semaine et
le dimanche soir de 19h à 21h30
les vendredi et samedi soir jusqu'à 22h

www.poivre-rouge.com

Patrice Danteny

PEINTURE - DÉCORATION
Revêtements sols murs - Ravalement

02 96 46 51 98
06 71 10 59 90
www.danteny.com

9, Croas-Min
22300 PLOULEC'H

PHILIPPE Éric
spécialiste du revêtement de sol

6, route de Keranglas
22300 PLOULEC'H
dusolauplafond22@orange.fr

Tél 06 16 35 58 24

siret : 52938061000012
APE : 4333Z

du sol au plafond 22

MENUISERIE CRESSEVEUR
BOIS - ALU - PVC

MAISON A OSSATURE BOIS - ETANCHEITE A L'AIR
ISOLATION ECOLOGIQUE

CHARPENTE - AMENAGEMENTS DE COMBLES
CLOISONS SECHES - ESCALIERS - FENETRES
PARQUETS - VERANDAS - PORTAILS ELECTRIQUES

ZA Bel Air - 22300 Ploulec'h 02 96 37 47 69
menuiserie.cresseveur@wanadoo.fr - www.menuiserie-cresseveur.com

**MAISON OSSATURE BOIS
MAISON BBC**

HABITATS SAINS - ISOLATION ÉCOLOGIQUE
OUATE DE CELLULOSE - ETANCHEÏTE A L'AIR
TERRASSES BOIS - BARDAGE
ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR
AMÉNAGEMENTS DE COMBLES
CLOISONS SECHES
ESCALIERS-PARQUETS FENÊTRES - VÉRANDAS
CLÔTURES - PORTAILS ÉLECTRIQUES

restaurant traiteur

AR-VRO

chambres d'hôtes restaurant traiteur

cuisine
du terroir
mariages
repas d'affaires
et de famille

tél : 02 96 46 48 80
e-mail : arvro@wanadoo.fr
site : restaurant-pension-ar-vro.com

service à l'extérieur ou
dans la salle de votre
choix